



e-SIN = J - 2mois, que retenir ?

■ Dr Claude BERNET,
■ Elisabeth LAPRUGNE-GARCIA

CCLIN Sud-Est
CCLIN Sud-Est

claudio.bernet@chu-lyon.fr
elisabeth.laprugne-garcia@chu-lyon.fr



L'application dédiée à la dématérialisation du signalement externe des infections nosocomiales devrait être accessible aux acteurs concernés entre octobre et décembre 2011.

En janvier 2012, tout signalement d'infection nosocomiale sera à saisir dans l'application e-SIN.

L'application, comment accéder et pourquoi ?

► L'inscription sur l'annuaire

Dès le mois de mai 2011, le responsable de chaque établissement sanitaire a communiqué à l'InVS les coordonnées du praticien hygiéniste et du responsable signalement en se rendant sur le site de l'InVS.

Cette démarche a permis à l'InVS de progressivement construire l'annuaire "télésignalement des infections nosocomiales". L'adresse est encore accessible si vous n'avez pas transmis vos coordonnées.

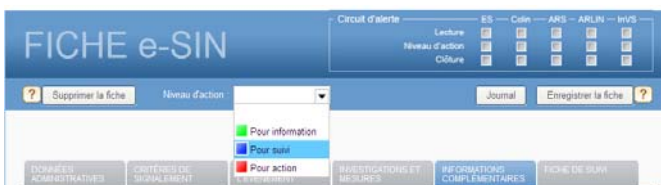
<https://voozanoo.invs.sante.fr/154818633/scripts/authentify.php>

► La connexion à e-SIN

e-SIN est une application dont l'accès est sécurisé. Elle nécessite l'installation d'un **certificat** d'authentification sur le navigateur Internet et d'un **identifiant** et **mot de passe** pour se connecter.

Lors du déploiement de l'application e-SIN dans l'inter-région Sud-Est, chaque acteur inscrit dans l'annuaire recevra deux courriels :

- le premier avec un lien, un identifiant et un mot de passe pour récupérer le certificat sur le site de l'InVS. Il est **FORTEMENT** recommandé de l'installer dès la réception du mail. Ce mail comportera aussi le lien de la note de conduite à tenir pour l'installation, l'exportation et l'importation du certificat. Il sera utilisable sur une période de deux ans.
- le second avec l'identifiant et le mot de passe pour accéder à l'application (données à archiver).



Les 4 grandes fonctions d'e-SIN

► Création, émission

C'est au praticien hygiéniste de saisir la fiche de signalement. Seul l'ES peut modifier et ajuster sa fiche de signalement. Elle est validée secondairement par le responsable signalement qui doit l'émettre. Un onglet "rechercher mes fiches de signalement" permet la consultation des fiches saisies, voire d'exporter les données de saisies.

► Echange d'informations entre acteurs du signalement (ES – CCLIN – ARLIN – ARS – InVS).

A droite de chaque haut de page de fiche apparaissent des indicateurs concernant :

- la *lecture* : identifiant l'acteur qui a réceptionné le signal
- le *niveau d'action* (cases : bleu, vert ou rouge) : définissant le classement en terme de priorité de l'évènement
- la *clôture* : indiquant la fin de la gestion de l'évènement.

► Un onglet de suivi lié à chaque fiche permettra d'échanger sur les nouvelles données de suivi de l'évènement.

A cette note de suivi pourront être joints différents types de fichiers (.doc, .xls, .pdf, .ppt, .jpg, .zip...) à l'exemple de notes de cellule de crise, de Power point de présentation, de rapport d'investigation... Leur taille est limitée à 5 Mo par fichier et/ou 20 Mo par fiche.

Chaque commentaire d'un acteur enclenchera la diffusion d'un courriel d'information à tous les acteurs (ES, CCLIN, ARLIN, ARS et InVS). On ne peut que recommander la création d'un filtre sur votre boîte aux lettres pour une meilleure gestion. Les échanges et les réponses aux questions des différents acteurs continueront à se faire également par téléphone, courriel, fax ou courrier.

► Accès à la base nationale des signalements et rapport synthétique de données

La fonction "Recherche de situation similaire" permet d'interroger la base de données nationales des signalements externes. Le résultat est accessible soit sous forme de tableau de synthèse et/ou de cartes (données agrégées) respectant le strict anonymat de chaque situation déclarée.

Avec son onglet "Rapport automatisé", l'application permet la production d'un document de 7 pages décrivant les caractéristiques des signalements de l'établissement, de la région ou au niveau national, sur la période demandée.

Toutes ces fonctionnalités sont reprises dans le support accessible sur le site Internet :

http://www.invs.sante.fr/surveillance/esin/formation_esin.ppt

Le développement final d'e-SIN devrait être accompagné d'un texte réglementaire.

Conclusion

e-SIN est un nouvel outil au service des professionnels qui se veut simple, accessible, et facilitant la gestion du signalement externe des infections nosocomiales. Cette application web doit permettre une information homogène des acteurs et une visibilité du devenir du traitement de l'évènement signalé.

Pour encore mieux connaître e-SIN, l'InVS vous proposera tous les deux mois **La lettre du signalement**. Le N°1 de septembre 2011 vous sera très prochainement diffusé. ■

L'agenda du déploiement progressif de l'application e-SIN dans le quart Sud-Est programmé du 21 novembre au 2 décembre 2011 (en dehors de toute modification de calendrier)